



FORMATION INITIALE CACES R486

OBJECTIF(S)

Utiliser une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes en respectant les règles de sécurité conformément à la recommandation R.486 de la CNAM.

Réussir les évaluations permettant la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur suivant la/les catégorie(s) concernée(s).

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Toute personne amenée à utiliser une Plateforme Élévatrice Mobile de Personnes qui nécessite un CACES (une formation certifiante).

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Être médicalement apte.

DURÉE

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 2 à 6 stagiaires.

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE

- Connaître les rôles et responsabilités du constructeur.
- Responsabilités de l'employeur et du responsable de chantier.
- Connaître les rôles et responsabilités du conducteur et de l'accompagnateur.
- Connaître la classification par catégorie des PEMP et pour chacune d'elles les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et inconvénients.
- Connaître les principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation...
- Connaître les règles de stabilité, de conduite et de circulation.
- Savoir vérifier l'adéquation de la PEMP en fonction de la hauteur de travail, de l'environnement et de la nature du travail.
- Identifier les risques et les moyens de les prémunir.
- Respecter les limites d'emploi de la PEMP, l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.
- Connaître les organes de sécurité, les vérifications et entretiens courants à effectuer.

FORMATION PRATIQUE (réalisée selon les particularités du site)

Contrôler les documents de la PEMP, son état et son bon fonctionnement.

- Vérifier l'adéquation de la PEMP, les conditions météo,
- Identifier les risques de la zone d'évolution.
- Mettre en place le balisage et la signalisation.
- Effectuer toutes les manœuvres possibles en fonction de la catégorie de PEMP : déplacement de la plateforme le long, sous, au-dessus de surfaces planes, selon le modèle d'évaluation de la recommandation.
- Effectuer les manœuvres de secours et de dépannage.
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision.
- Comprendre, exécuter les gestes de commandement et de communication.
- Mettre la PEMP en position hors-service, réaliser les opérations de maintenance, rendre compte des anomalies.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Organisation du CACES :

- Une demi-journée théorique,
- 1,5 jour de pratique au minimum,
- Une journée de test théorique et pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur + un testeur (différent) pour 6 stagiaires.

Diaporama, exposés, vidéos.

Une nacelle, une plateforme dédiée et certifiée selon les besoins de la R486.

Plateforme en ligne avec accès individuel (en cas de parcours e-learning).

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

ÉVALUATION DE COMPÉTENCES (test CACES) :

- Test théorique (QCM)
- Test pratique (évaluation continue).

VALIDATION DE LA FORMATION

- Document de synthèse des résultats obtenus aux évaluations et certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

- Recyclage recommandé par la CNAM tous les 5 ans.

L'autorisation de conduite remise par l'employeur est à renouveler aussi souvent que nécessaire (changement d'utilisation, d'atelier, de matériel).

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Disposer des EPI suivants :

- Chaussures de sécurité.
- Casque avec jugulaire.
- Harnais et liaison antichute.
- EPI habituels du site, gants et gilet&